

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01756

Numéro SIREN : 891 269 011

Nom ou dénomination : 1582

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2022 sous le numéro de dépôt 17020

SAS 1582
LE MOLLARD

73440 ST MARTIN DE BELLEVILLE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 23/11/2020 au 31/05/2021

Activité principale de l'entreprise : Restauration

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à **CHAMBERY**
Le

ALP CONSEILS ET EXPERTISE
21 Boulevard du Musée

73000 CHAMBERY
0953013001

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/05/2021 7			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	5 000		5 000		5 000		
Total II	5 000		5 000		5 000		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	11 140		11 140		11 140	
	Autres créances						
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	3 554		3 554		3 554		
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	14 693		14 693		14 693		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	19 693		19 693		19 693		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

5 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/05/2021 7	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000		5 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	52 081-		52 081-	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	47 081-		47 081-	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	62 862		62 862	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	3 430 482		3 430 482	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Total IV	66 774		66 774	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	66 774		66 774	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	19 693		19 693	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

66 774

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2021 7			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	4 133		4 133			4 133
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	4 133		4 133			4 133
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			4 133			4 133
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 148			2 148
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			54 066			54 066
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			56 214			56 214
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			52 081-			52 081-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2021 7	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	52 081-		52 081-	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	4 133		4 133	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	56 214		56 214	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	52 081-		52 081-	

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ALP CONSEILS ET EXPERTISE

ANNEXE

Exercice du 23/11/2020 au 31/05/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

Le fonds de commerce a été pris en location gérance, mais l'activité n'a pas pu démarrer suite à la fermeture des stations de ski.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 23/11/2020 au 31/05/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	500			500

Rose Fortelli

De: Jacques-Olivier MARCOU <jacques-olivier.marcou@alpconseils.com>
Envoyé: mardi 15 novembre 2022 14:52
À: rose.fortelli.73043@notaires.fr
Objet: Re: SOCIETES SARL FAMILLE BRISA/SASU 1582
Pièces jointes: GREFFE 1582.pdf

Bonjour Madame,

Ci joint les comptes 2021.

Pour les dividendes, je vous laisse voir avec l'associé ce qu'il a prévu de faire, mais à mon avis, il faudrait laisser quelques réserves.

Cordialement,

Le mar. 15 nov. 2022 à 11:01, Rose Fortelli <rose.fortelli.73043@notaires.fr> a écrit :

Bonjour Monsieur,

Je fais suite à notre échange téléphonique de ce jour, merci de bien vouloir me faire parvenir au plus rapide le dossier financier de l'exercice pour la période 01/06/2020 au 31/05/2021 concernant la SASU 1582.

Je vous remercie également de me faire parvenir affectation du résultat pour la SARL FAMILLE BRISA exercice 2021 ainsi que l'affectation du résultat pour la SASU 1582 exercice 2021 et 2022.

Si des dividendes ont été distribués merci de bien vouloir me faire parvenir la fiscalité de celle-ci.

Bien Cordialement.



Notaire

Rose FORTELLI

ABSENTE LE MERCREDI

Service comptabilité

Ligne directe : 04 79 36 39 38

Mail direct : rose.fortelli.73043@notaires.fr

Découvrez notre site internet



Pas le temps de passer chez votre notaire ?

Vous disposez d'une tablette ou d'un ordinateur doté d'une caméra et d'un micro ? Vous avez alors l'équipement nécessaire pour réaliser un entretien en visio conférence avec votre notaire. Simple, en toute confidentialité, grâce au lien internet sécurisé qui vous est communiqué, vous pouvez, de chez vous, dialoguer avec lui.

Maître Béatrice BANI

Notaire

351 Avenue des Massettes – Immeuble Oppidum

73190 CHALLES LES EAUX

Tél : 04 79 36 21 33

Mail : beatrice.bani@notaires.fr Chers Clients,

Dans ce contexte épidémique, tout est mis en œuvre pour assurer votre sécurité et celle de nos collaborateurs lors des rendez-vous.

Ainsi, dans l'immédiat, nous sommes contraints de vous demander le respect scrupuleux de certaines mesures avant de vous présenter à l'office pour votre rendez-vous.

Avant votre rendez-vous, nous vous prions :



De nous informer en cas de toux, de fatigue anormale, de perte de goût ou d'odorat. De même si une personne de votre **entourage proche** présente ces symptômes.



De vérifier votre **température** quelques jours avant le rendez-vous et le matin même, et de nous informer rapidement en cas de **fièvre**.



De venir **uniquement avec les personnes conviées** au rendez-vous. Un accompagnant sera admis pour une personne ayant besoin d'assistance (ou mineur) et attendra idéalement à l'extérieur.



De ne pas apporter trop d'**effets personnels** lors du rendez-vous (sacs, manteaux...). Pensez à vos pièces d'identités et à prévoir un règlement par virement ou CB pour limiter les contacts.



De prendre vos précautions **avant de partir**, les **toilettes** de l'office seront condamnées.



De vous **laver** les mains avec attention juste **avant votre départ**.



De **porter un masque** pour venir. Il devra être conservé durant toute votre présence à l'office.



D'arriver ni trop tôt ni trop tard à **l'heure** de votre rendez-vous.



De privilégier un rendez-vous par **visioconférence** ou une signature par **procuration** si vous êtes une personne à risque.



De télécharger l'application **TousAntiCovid** et de l'activer avant votre entrée dans nos locaux.

Nous vous remercions de bien vouloir nous appeler dès votre arrivée dans le hall au 04.79.36.21.33, afin qu'une personne vienne vous y accueillir.

Dès votre arrivée à l'office, nous vous inviterons à suivre un protocole d'hygiène précis établi d'après les dernières recommandations scientifiques

Toute notre équipe vous remercie de votre confiance et de votre pleine participation à ces mesures visant à assurer la sécurité

21 Boulevard du Musée

73000 CHAMBERY



Société par actions simplifiée dénommée 1582

Au capital de 5000.00€

Siège social Le Mollard

73440 LES BELLEVILLE

RCS de Chambéry numéro 891 269 001

**PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'APPROBATION
DES COMPTES DU 21 NOVEMBRE 2022**

L'an 2022,

Le 18 novembre,

A 9 heures,

L'associé unique de la Société 1582, société par action simplifiée au capital de 5000 euros divisé en 1000 actions de 5 euros, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire au 351 Avenue des Massettes, immeuble L'oppidum 73190 Challes-Les-Eaux, sur Convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence par l'associé unique en entrant en séance.

Est présent :

Monsieur Eric BRISA

Titulaire de 1000 actions en pleine propriété, numérotées de 1 à 1000.

Seul associé et représentant en tant que tel la totalité des actions composant le capital de la Société.

Monsieur Eric BRISA préside l'Assemblée Monsieur Eric BRISA, président de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-Rapport de gestion établi par la gérance,

-Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2021 et quitus à la gérance,

-Affectation du résultat

-Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce et approbation desdites conventions,

-Délégation de pouvoir pour accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau,

-la feuille de présence,

-l'inventaire et les comptes arrêtées au 31 mai 2021.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires.

Le président présente les comptes de l'exercice écoulé.

Le président donne lecture à l'Assemblée du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos 31 mai 2021, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 mai 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition et décide d'affecter la perte au report pour bénéfice négatif de -52 081 euros de l'exercice clos le 31 mai 2021 de la manière suivante :

-En totalité au compte report à nouveau déficitaire pour bénéfice négatif.....-52 081.00 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L-223-19 du code de commerce, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Monsieur Eric BRISA

